



Directive relative à l'enregistrement vidéo des matchs de championnat de la Swiss League et des Juniors Elite A

1. Remarques préalables

Chaque match de championnat de la Swiss League et des juniors Elite A doit être enregistré par une caméra. Après le match, le fichier vidéo sera téléchargé sur une plateforme vidéo (www.sportlounge.com). La caméra doit être opérée par une personne durant le match (suivre le match).

2. Responsabilités

Le club recevant est toujours responsable pour l'enregistrement du match et le téléchargement du fichier au terme de la partie.

3. Délais

Le fichier vidéo du match doit toujours être téléchargé en entier sur la plateforme vidéo au plus tard jusqu'à 12h00 le lendemain du match. Les buts inscrits durant le match doivent être marqués.

4. Consignes pour l'enregistrement des matchs

Position de la caméra : Aussi élevée que possible (les numéros des joueurs doivent être visibles), centrée par rapport à la surface de jeu.

Zoom : Angle large (environ un tiers de la surface de glace doit être visible). Ne pas zoomer activement durant le match.

L'horloge du match doit être brièvement filmée dans les situations suivantes :

Lors de chaque pénalité

Après chaque but

La caméra doit être opérée par une personne (suivre le match).

5. Recommandations techniques

Format : mp4 sur carte mémoire SD

Résolution : 1280x720p (25p) à 4 Mbits/s

(Pour un enregistrement de 90 minutes, ceci correspond à un fichier de 2,54 MB environ ; le format du fichier peut ainsi être lu par la grande majorité des ordinateurs et des programmes).

6. Contrôle

Le respect des délais et des exigences de qualité des vidéos est contrôlé par la National League et la Swiss League Operations. Les manquements éventuels peuvent être sanctionnés (conformément au Tarif des amendes Sport d'élite, Code 10).